

RENTÉE SOLENNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

—
ACADÉMIE DE NANCY.
—

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE

ET DE PHARMACIE

DE NANCY,

LE 17 NOVEMBRE 1862.



NANCY,

V^e RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
Rue du faubourg Stanislas, 3.

1862

RAPPORT

SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1861-1862,

PRÉSENTÉ

PAR M. ED. SIMONIN,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE,

AU

CONSEIL ACADÉMIQUE

DANS LA SESSION DE NOVEMBRE 1862.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

Les faits principaux de l'année scolaire 1861-62 qui peuvent être passés en revue devant vous, dans la séance de ce jour, se rapportent au personnel enseignant, aux programmes des cours et aux résultats constatés dans les divers ordres d'examens.

Le développement de l'instruction médicale qui, successivement, a fait porter à quinze le nombre des professeurs de l'École de Nancy, permet de réunir les efforts d'un grand nombre d'hommes qui se font un nom dans la science médicale, mais ce nombre même nous condamne,

aussi, à des pertes fréquentes. Pour l'année qui vient de finir l'École n'a, heureusement, à regretter qu'une séparation. M. le docteur Adolphe Simonin qui, après avoir pris part à la campagne de Rome, en qualité de chirurgien militaire, avait été attaché à la suppléance des cours de médecine, s'est vu contraint par de cruelles souffrances à chercher sous un ciel meilleur que le nôtre un soulagement qui a été bientôt suivi de guérison. N'osant plus se fier à Nancy aux promesses si fréquemment démenties d'un printemps ou d'un été, M. Adolphe Simonin s'est établi à Nice et a dû cesser de nous appartenir. Je suis l'organe de tous mes collègues en adressant à cet excellent confrère les regrets mérités par l'élévation et par la loyauté de son caractère.

La nomination de M. Grandjean à la chaire de matière médicale et de thérapeutique avait laissé vacantes les fonctions de professeur adjoint de clinique externe. Plusieurs candidats de mérite présentaient des titres très-sérieux au choix ministériel : M. Emile Parisot, professeur suppléant, a été désigné pour succéder à M. Grandjean, et les fonctions de chef des travaux anatomiques ont été confiées à M. le docteur Edmond de Schacken (1). Quelques mutations ont eu lieu, également, parmi les fonctionnaires d'un autre ordre. M. le docteur Claude, petit-fils et neveu des trois professeurs Bonfils, qui ont, presque au même moment, fait briller leur nom dans l'enseignement médical, a été nommé chef de clinique externe et deux excellents élèves de l'École, MM. Winsbach et C. Valentin ont mérité d'être choisis comme préparateurs des Cours.

Un certain nombre de recherches scientifiques, entreprises depuis novembre dernier par les professeurs de l'École,

ne sont point arrivées à leur terme, à raison même de l'importance des sujets traités au point de vue de la médecine légale, de la toxicologie et de la physiologie (2). Deux travaux doivent, toutefois, vous être signalés. Dans l'un d'eux, M. Léon Parisot, à la suite d'essais nombreux et importants tentés sur lui-même, a conclu que l'épiderme était un obstacle infranchissable à l'absorption d'un grand nombre de substances médicamenteuses, et si cette conclusion donne le regret de l'inutilité de certaines médications par l'intermédiaire des dissolutions salines ou végétales, elle prouve, d'un autre côté, la protection heureuse qui est acquise à l'admirable économie humaine, au milieu des nombreux agents délétères qui l'entourent (3). L'an passé notre Directeur honoraire publiait sous le titre de *Météorologie et climat de la Meurthe*, un résumé de 19 années d'observations et, en nous enlevant quelques illusions relatives au climat de notre contrée, il nous montrait dans les brusques variations de la température la cause de certaines affections graves et donnait, en même temps, aux praticiens le droit de formuler, d'une manière plus impérative, certains préceptes concernant soit l'hygiène privée soit l'hygiène générale. Le même auteur vient de terminer vingt et une années d'observations par un dernier résumé annuel de météorologie (4). Nous y trouvons une exception aux indications signalées l'an dernier comme règles générales. En 1861, c'est le vent du sud qui a été noté le plus grand nombre de fois, et pour atténuer, en partie du moins, ce qui vient d'être dit sur les effets du climat de la Lorraine, je m'empresse de vous donner sur le vent du sud l'opinion d'un poète de notre temps : Je ne connais pas, dit-il, de souffle plus charmant et de vent plus litté-

raire que le vent du Sud. Il fait germer dans la tête les idées riantes, profondes, sérieuses et nobles. En réchauffant les corps il semble qu'il éclaire l'esprit. Les Athéniens qui s'y connaissaient ont exprimé cette pensée dans une de leurs plus ingénieuses sculptures. Dans les bas-reliefs de la tour des Vents, les vents glacés sont hideux et poilus, ont l'air stupide et sont vêtus comme des barbares ; les Vents doux et chauds sont habillés comme des philosophes grecs (*).

Si des travaux particuliers (5) des professeurs vous reportez, Messieurs, votre pensée sur leurs travaux collectifs, votre attention doit se fixer plus spécialement sur les conséquences d'un récent décret impérial. Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, frappée des heureux résultats du stage fait dans les hôpitaux, depuis 1842, par les élèves des Écoles préparatoires, a obtenu qu'à l'avenir le stage dont il s'agit serait imposé, aussi, aux élèves des trois Facultés de médecine, et il a dressé une nomenclature des hôpitaux qui, dans toutes les Ecoles, peuvent donner une instruction générale, cherchée presque uniquement jusqu'à ce jour dans les hôpitaux sièges des cliniques. L'École de Nancy, à laquelle l'administration municipale et la Commission administrative des hôpitaux civils prêtent depuis longtemps un précieux concours, a été heureuse de recevoir de M. le Préfet de la Meurthe, à l'occasion du décret du 18 juin dernier, l'autorisation de joindre aux services hospitaliers déjà affectés au stage des élèves l'une des divisions importantes (6) de la Maison départementale de Secours, et l'empressement de M. de

(*) V. Hugo, *le Rhin*, t. II, p. 304.

Saint-Paul à favoriser le développement des études cliniques a donné une haute valeur à l'autorisation demandée par M. le Recteur de l'Académie.

Quant aux autres programmes des Cours, une seule modification a eu lieu l'an passé. M. Blondlot a volontairement accru sa tâche annuelle en dépassant le chiffre de 110 leçons, et l'enseignement qui lui est confié s'est considérablement agrandi. Profitant de l'instruction déjà acquise par les élèves dans le Cours de chimie générale, professé d'une manière si brillante à la Faculté des Sciences, M. Blondlot, tout en donnant les notions de toxicologie et de pharmacie prescrites par les règlements, a exposé les sérieuses applications de la chimie inorganique et de la chimie organique à la médecine, et il a atteint, de la manière la plus heureuse, dans un cours élevé de chimie médicale le but pratique signalé par M. Orfila.

Ces détails, Messieurs, sont les seuls qui méritent de vous être cités et je me hâte de rentrer dans une question générale pour rechercher le caractère spécial des efforts collectifs de l'École. En France l'on aime à donner à tous les faits une signification, et, en ce qui concerne les trois Facultés de médecine on s'est, dans le monde non médical, arrêté à des espèces de formules pour expliquer les tendances de l'enseignement de Paris, de Strasbourg et de Montpellier. Ce n'est pas ici le lieu, et d'ailleurs ce n'est pas ma mission, de combattre les idées fort erronées qui existent à ce sujet et qui ne semblent pas devoir se modifier de sitôt, et je veux me borner à vous parler du caractère spécial de l'enseignement donné à Nancy. Les professeurs de l'École sont convaincus qu'il en est de la science médicale comme des autres sciences ; que succes-

sivement l'étude des apparences, l'analyse des phénomènes et la recherche des lois doivent précéder la théorie définitive. Ils se souviennent toujours que l'explication la plus éloignée de l'expérience et du raisonnement scientifique a été en médecine, comme dans les autres sciences, trop souvent professée et acceptée et que l'erreur a été appelée vérité. Cicéron déjà reconnaissait que les hommes, entraînés par un désir naturel de savoir, tombent fréquemment dans deux écueils, l'un de prendre pour connues des choses totalement inconnues, et de les adopter imprudemment, l'autre de donner trop d'études et d'application à des choses qui ne sont d'aucune nécessité. Ces remarques qui n'étaient point faites spécialement en vue de la médecine peuvent, toutefois, être la critique de l'art médical au temps de Pompée et de César, puisqu'il faut attendre encore quinze siècles après la bataille de Pharsale pour reconnaître, dans les premiers débuts de l'anatomie pathologique, l'élément d'analyse qui devait changer la face de la science médicale. Aujourd'hui que la recherche heureuse des lois soutient le zèle des médecins instruits, chacun des professeurs de l'École de Nancy s'efforce de constituer un enseignement dans lequel la vérité seule doit prendre place.

En regard des efforts dont il vient d'être question, il convient, de vous présenter, Messieurs, les résultats principaux qui ont été constatés, soit dans les examens de fin d'année, soit dans les épreuves subies pour l'obtention des titres professionnels. Je suis heureux de n'avoir point à vous entretenir longuement de mesures disciplinaires, car des 62 élèves inscrits, un seul, à raison du défaut d'assiduité aux cours, a motivé la radiation d'une inscription.

Quant aux examens de fin d'année, malgré les préoccupations très-légitimes causées par l'épreuve du baccalauréat ès sciences restreint, les jurys d'examen de fin d'année n'ont eu qu'un seul ajournement à prononcer sur 32 examens dont 9 ont mérité la note *bien satisfait* et dont 6 ont donné lieu à la mention *très-satisfait*. Les Commissions chargées des épreuves, en vue des divers titres professionnels, ont, en septembre 1862, consigné des résultats qui sont les plus satisfaisants de tous ceux qui ont été notés depuis 1855. Non-seulement les 34 sages-femmes examinées ont toutes donné les preuves d'une bonne instruction, mais les examens pour le titre d'officier de santé et pour celui de pharmacien de seconde classe ont été aussi très-appréciés. Des 6 candidats pharmaciens, 3, en effet, ont été reçus avec *distinction*, et 2 autres l'ont été avec la note *très-bien*.

MESSIEURS LES ELÈVES,

En ce jour où il vous semble fort naturel que vos professeurs recherchent avec un soin tout particulier le bien qu'ils doivent réaliser en faveur de vos études, et pendant qu'un certain nombre d'entre vous s'emparent ordinairement de cette journée comme d'un supplément à ajouter aux vacances qui finissent à peine, il me semble utile de vous associer à la solennité qui nous réunit. Si j'ai cherché à être bref dans le rapport qui est appelé à prendre place parmi les lectures de cette séance, c'est en partie pour me trouver, pendant quelques instants, en communication avec vous et pour vous parler de vos devoirs.

Tout à l'heure je citais l'opinion d'un grand orateur, au sujet des facilités qu'offre l'esprit humain de se contenter d'explications faciles et je lui emprunte, encore, cette pensée que dans le grand nombre de matières graves et utiles qui ont été traitées par les philosophes avec quelque soin et quelque étendue, il n'en est pas de plus vaste que les règles et les préceptes qu'ils ont laissés sur les devoirs. Tout, en effet, dans la vie, que ce soit affaires publiques ou privées, domestiques ou civiles, que ce soient actions particulières ou transactions sociales, tout est soumis à des devoirs. J'espère donc, Messieurs les Élèves, que ce mot n'entraîne pour vous aucune idée de triste contrainte et qu'il doit vibrer à votre oreille à l'égal du mot honneur.

Dans un pays où l'esprit chevaleresque régit, encore, presque tous les actes importants, vous honorez sans doute plus spécialement les faits éclatants qui se rattachent à l'exécution des devoirs militaires, mais vous savez, également, apprécier les actions héroïques dont les exemples fréquents se rencontrent dans nos fastes parlementaires et dans l'histoire de la magistrature française et vous savez honorer, aussi, certains actes qui, accomplis loin de la foule et sans le bruit de la renommée, ne perdent rien de leur prix pour rester dans l'obscurité, parce qu'ils sont de leur nature dignes de louange, lors même qu'ils ne sont loués par personne. Aussi, je n'ai pas à exciter votre ardeur, vous, futurs chirurgiens militaires, et vous aussi, Messieurs les Élèves, je sais qu'au besoin vous rivaliseriez de zèle avec ces braves jeunes gens de l'École qui ont reçu 28 missions officielles pendant la sérieuse épidémie de choléra, en 1854. Je laisse donc

de côté la partie militante de vos travaux futurs et je me borne à vous signaler quelques-uns des devoirs que vous contractez en devenant des hommes de science. Tout à l'heure les efforts de vos professeurs vous étaient signalés et en les appréciant vous avez entrevu une partie de vos propres obligations et vous avez acquis une idée générale de leur haute importance.

Je ne connais pas, a écrit l'un de nos contemporains (*), de condition humaine qui plus que celle des médecins favorise davantage la justesse de l'observation, la certitude de l'expérience et qui satisfasse mieux le désir de faire le bien. Quel vaste programme de devoirs, Messieurs, indiqué en quelques lignes, et comme l'on est parfois troublé profondément en songeant que le même homme doit, à la fois, être observateur, logicien et dispensateur du bien pour l'appréciation duquel il est transformé en juge, et souvent sans appel et sans contrôle.

Aussi, Messieurs les Élèves, lorsque vous devrez aborder l'observation de l'homme malade, comptez sur la connaissance des manifestations biologiques bien plus que sur votre intelligence quelle qu'elle puisse être un jour ; souvenez-vous que la pathologie ne doit être qu'une face de l'étude de la physiologie, et approfondissez, sans relâche, les conditions des choses humaines. Songez, comme l'a dit M. Littré, que sous nos pieds sont placés une multitude de pièges, vraies chausse-trappes, où l'on se prend de la manière la plus inopinée et d'où l'on ne sort que sanglant et mutilé, quand on en sort ; car peu, bien peu, *quos æquus amavit Jupiter*, arrivent au terme de leur vie sans

(*) Philareste Chasles.

avoir subi les effets de funestes influences. C'est aux yeux du médecin que se déroulent les phases de l'existence individuelle et il doit savoir combien de jours, combien de mois sont enlevés à chacun par la maladie. Il doit connaître avec quelle peine la vie est défendue contre les agents de destruction qui surgissent de tous côtés, de l'air ambiant, du froid, du chaud, des climats, des peines morales et aussi des chocs de la société. Dans le tourbillon d'éléments incessamment transformés en matière vivante et incessamment rendus au monde inorganique s'entrecroissent mille causes de douleur et de mort trop inhérentes à la nature des choses pour être jamais abolies, mais qu'un emploi judicieux de nos connaissances et de nos ressources peut atténuer et tenir comme en échec. Apprenez donc, Messieurs les Élèves, à respecter l'observation de chacun, afin d'en faire profiter les malades, et pour cela, suivez, jour par jour, les progrès admirables de la science. Respectez, aussi, votre propre observation et lorsque vous devrez conclure pour déterminer votre action ou pour décider une abstention qui bien souvent sera un pénible devoir, craignez de mettre à la place des indications tirées de la vraie science vos passions ou vos faiblesses. Connaissez bien votre caractère ; modérez-le pour ne point vous laisser emporter dans un sens et affermissez-le pour ne point tomber dans un autre écueil. Sans doute, le caractère est à la fois le support de l'esprit et celui du talent, mais dans la pratique scientifique il doit apparaître, comme dans les hauts sacerdoces, c'est-à-dire en vue de bien appliquer les lois humaines ou les lois divines. Songez que le premier devoir de votre justice est de ne faire aucun mal à autrui. Souvenez-vous qu'il y a deux sortes d'injus-

tices : celle que l'on commet soi-même et celle qu'on laisse faire lorsque l'on pourrait l'empêcher. Je ne vous expose pas les causes si nombreuses de l'injustice, parce que, en mettant sous vos yeux, il y a quelques jours, les admirables préceptes contenus dans le serment d'Hippocrate, je vous ai indiqué les tristes écueils qu'il a si franchement signalés dans la pratique médicale ; puis aussi, parce que je désire limiter ces considérations au seul point de vue de la science. Vous devrez dans les cliniques apprendre à retenir votre ardeur, en acquérant la conviction que le bien n'est pas aussi facile à réaliser que vous le pensez aujourd'hui, et qu'il faut avant d'agir bien connaître de quel côté vient le danger auquel vous voulez soustraire un malade. Vous devrez vous pénétrer de cette pensée que s'il est cruel de ne pouvoir porter secours à ses semblables, il y a dans le praticien qui agit, avec la certitude de ne pouvoir être utile, une faiblesse presque égale à celle du praticien qui, voyant des indications d'agir, ne sait pas s'y déterminer. Lorsque vous sortirez des hôpitaux, n'oubliez pas ces préceptes qui, dans les leçons, vous paraîtront si logiques. Sans doute, à chacun des échelons de la hiérarchie sociale, la forme de l'action peut varier, comme, aussi, l'emploi d'un moyen thérapeutique peut être le résultat d'une préférence, mais devant le médecin digne de ce nom, l'application de la vraie science doit au fond être la même, malgré les situations diverses qui résultent des choses humaines.

Une citation fera mieux comprendre ma pensée sur ce sujet si important pour votre conscience et pour votre dignité. Peut-être connaissez-vous l'origine d'un titre de noblesse conféré, le 20 mars 1811, à un savant accou-

cheur, et comment, peu après la naissance d'un enfant qui devait être l'héritier d'un trône, les talents du praticien furent récompensés par ces mots : Baron, je vous rends votre enfant ? Mais vous ignorez, sans doute, les paroles qui rendirent à Dubois une tranquillité d'esprit et une fermeté devenues d'autant plus indispensables qu'un danger éminent assumait sur lui une immense responsabilité et nécessitait l'intervention immédiate de l'art : faites, lui dit l'Empereur, avec un admirable bon sens, faites comme pour une bourgeoise de la rue Saint-Denis. Détrompez-vous, Messieurs les Élèves, si vous croyez ne devoir jamais rencontrer des situations analogues à celle où se trouvait placé le baron Dubois. Vous reconnaîtrez, trop fréquemment, des prétentions à un traitement exceptionnel, mais le mot de Napoléon I^{er} vous rappellera la simplicité de votre devoir.

En regard de ces écueils qui se trouvent autour de vous et en vous-même, un autre encore me paraît devoir vous être signalé. Gareez-vous des satisfactions d'amour-propre qui constituent un mirage capable d'enlever la perception distincte des faits. En constatant l'étendue de la puissance de la science médicale, il faut, aussi, savoir perdre quelques illusions sur ses limites. J'ai reçu, autrefois, les confidences d'un jeune chirurgien dont le cœur tressaillait d'aise en rencontrant ses malades sauvés par une amputation et à qui le choc strident d'une jambe de bois sur le pavé rappelait ses jours de combats heureux contre la maladie. Après dix années de pratique, c'était en 1845, il lui vint à la pensée que les blessés qu'il rencontrait pouvaient bien produire l'effet des comparses, lors d'une grande mise en scène, qui, à force de reparaitre, font croire

au défilé d'un corps d'armée, et, alors, compulsant ses observations écrites, il arriva à une conclusion bientôt corroborée par celle de hautes notabilités chirurgicales, et il découvrit, qu'en réalité un nombre bien notable des malades qui avaient subi de grandes amputations, n'avait pas reparu, et pour cause, hélas ! Vous comprenez, Messieurs les Élèves, les anxiétés qui, après de semblables découvertes, précèdent, accompagnent et suivent les graves opérations, et vous-mêmes lorsque vous vous livrez à une étude statistique sérieuse, vous arriverez, aussi, sur certains points à des résultats semblables. Malgré ces mécomptes et les préoccupations qui en sont la suite, vous agirez, toutefois, lorsque votre justice vous le prescrira ; par la pensée du devoir vous étoufferez les battements de votre cœur, et dans l'accomplissement d'un devoir plus austère, vous rencontrerez, peut-être, un attrait de plus.

La recherche du bien à réaliser semble être l'une des qualités naturelles de la profession médicale, mais, vous le voyez, il faut savoir faire ce bien et je serai heureux si j'ai pu vous indiquer quelques-uns des points qui devront, un jour, vous servir d'appui lorsque vous serez appelés à bien faire. Malgré ces difficultés, faites le bien, Messieurs, au plus grand nombre possible d'êtres souffrants. Vous n'avez pu oublier, lorsqu'en juin dernier, cette enceinte s'ouvrait pour la première fois aux solennités universitaires, les belles paroles du Ministre de l'Instruction publique, au moment où S. E. remettant à l'un des professeurs de l'École, la croix de la Légion d'honneur, lui disait, aux applaudissements de tous : A côté du talent du professeur, je trouve en vous le mérite du médecin qui n'a jamais refusé les soins qu'il pouvait donner, car tous savent que

les pauvres ont toujours trouvé dans leurs besoins, M. le docteur Grandjean. Ces paroles, Messieurs les Élèves, peuvent, aussi, vous servir de programme et vous aider à vous souvenir que si l'honneur et la grandeur de la France se maintiennent à un si haut degré, c'est que le sentiment profond du devoir se trouve dans le cœur de chacun de ses enfants.
